



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 avril 2024

Rétablissement de la liaison ferroviaire Nancy-Lyon : un train d'équilibre du territoire (TET) circulera à partir de décembre 2024.

Après plus d'un an de travaux et d'échanges, Patrice VERGRIETE, ministre délégué chargé des transports, Franck LEROY, président du conseil régional Grand-Est, Chaynesse KHIROUNI, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et Mathieu KLEIN, président de la Métropole du Grand Nancy, se félicitent de l'aboutissement des discussions sur le financement de la mise en place de cette liaison ferroviaire, qui répond à une forte attente des territoires traversés et s'inscrit dans les objectifs partagés de décarbonation et de transition écologique.

L'étude sur le développement de nouvelles offres TET remise au Parlement en 2021 en application de la loi d'orientation des mobilités, met en avant un projet de TET entre la Lorraine et le sud-est de la France, dont le calendrier de mise en œuvre est néanmoins tributaire de la construction préalable de nouvelles rames.

A la demande de Clément Beaune, alors ministre chargé des transports, la préfète de la région Grand-Est a été chargée d'étudier des solutions pour assurer, dans une phase transitoire, le rétablissement d'une desserte ferroviaire directe entre Nancy et Lyon, organisée par l'Etat, sous réserve d'un financement à parité avec les collectivités locales.

Le travail important et le dialogue constructif menés avec toutes les parties sous l'égide de la préfète de région, ont abouti à un accord conforme aux attentes des territoires concernés, notamment avec des arrêts prévus à Neufchâteau et Culmont-Chalindrey.

Ce résultat est le fruit de la mobilisation du président du Conseil régional Grand-Est, Franck LEROY, de la présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Chaynesse KHIROUNI, et du président de la Métropole du Grand Nancy, Mathieu KLEIN, aux côtés de l'État. Patrice VERGRIETE, ministre délégué aux transports, et les partenaires matérialiseront cet accord dans une convention, dont la signature sera organisée dans les prochaines semaines.

L'engagement financier pendant la période intermédiaire de 4 ans entre décembre 2024 et décembre 2028 s'élèvera au maximum à 48,6 M€, partagé à hauteur de 24,6 M€ pour l'État et 24 M€ pour les collectivités territoriales dont 20 M€ pour la région Grand-Est.

Sur la base de cet accord, l'Etat vient de confirmer à SNCF Réseau la commande des sillons nécessaires à la circulation d'un premier aller-retour quotidien à partir de décembre 2024, pour des trajets d'environ 4h20, avec du matériel roulant temporairement mis à disposition par la région Grand Est : départ de Nancy à 7H46 pour une arrivée à Lyon-Part-Dieu à 12H04 ; départ de Lyon-Part-Dieu à 15H52

pour une arrivée à Nancy à 20H15. La desserte sera ensuite portée à 2 allers-retours par jour à partir de décembre 2025.

La réouverture de ce débouché ferroviaire Sud de la région Grand-Est contribuera au report du transport passager de la route sur le rail.

Contact presse

Bruno Iossif
Tél : 07 72 34 91 14
Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr



Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67